

dernier. Est-ce M. Riopel ? Sont-ce les messieurs Robitaille ? C'est ce que nous ne pouvons dire d'une manière certaine, et nous regrettons que la Commission royale n'ait pas été revêtue des pouvoirs nécessaires pour s'en enquérir. Une chose bien sûre, c'est que ces \$140,000 avaient été obtenues sur la promesse qu'elles seraient employées à la construction du chemin, qu'elles ont été votées pour cela par la Législature, et qu'il n'en a jamais été employé un sou dans l'entreprise. Tout cet énorme subside a été détourné de sa destination légitime.

Par suite de ce détournement, voici où en étaient les choses au commencement de l'hiver de 1889-90 : les travaux sur le chemin étaient complètement arrêtés, Macfarlane était en faillite, Armstrong ne valait guère mieux, la compagnie était complètement discréditée, des centaines d'ouvriers, des cultivateurs et des marchands, qui avaient des créances contre elle et ses deux entrepreneurs, se voyaient dans l'impossibilité de se faire payer. La construction de ce chemin de fer, qui aurait dû faire la fortune du comté de Bonaventure, était devenu pour lui une cause de ruine.

Voilà où en étaient encore les choses lorsque M. Mercier fut élu à Bonaventure le 17 juin 1890.